

SPÉCIAL CONVIVIALITÉ

montéleger
à l'abri du
Château

n°15 - JUIN 2019

A MONTELEGER ON AIME

PRENDRE LE TEMPS

RIRE ECOUTER DE LA BONNE MUSIQUE

DEGUSTER DES HUITRES

PLANTER DES FLEURS

BOIRE DU VIN CHAUD A NOEL

DECORER DES VELOS ET DES CHAPEAUX

DANSER, BOUGER, VIBRER AUX CONCERTS

MANGER DES PIZZAS A LA PIZZA PARTY

JOUER AUX BOULES AVEC LES COPAINS

DEFILER EN VIEILLES VOITURES

PARTAGER

JOUER AU LOTO ENTRE AMIS

PARTICIPER AUX REPAS DES AINES

FAIRE DES PARTIES DE CARTES A L'INFINI

VIVRE

chaque jour

ENSEMBLE

DANS NOTRE VILLAGE

sommaire

EDITO **3**

JEUNESSE **5**

Vie scolaire 5

Tous à l'école 5

Le Conseil municipal des Jeunes 6

Le sou des écoles 7

Lycée Val de Drôme 8

ASSOCIATIONS **8**

Le Comité des fêtes 9

Club de l'Espérance 10

Amicale des sapeurs pompiers 11

CULTURE **12**

La petite boîte à lire 12

Les nuits de l'Orangerie 12

Chorale Cantavioure 13

VIVONS SPORTS **14**

Tennis Club 14

Entente sportive Beaumontéléger 15

US Véore 16

Gymnastique Volontaire Amitié 16

URBANISME **17**

Lotissement Saint Amand 17

La mairie fait peau neuve 18

NATURE SANTÉ **19**

Monbeaujardin 19

Sentier de randonnée 19

L'ambroisie 20

Le frelon asiatique 20

Arrêté préfectoral 20

Memento du débroussaillage 21

La fibre optique 22

Des candélabres photovoltaïques 22

Le bus santé 22

ÉTAT CIVIL **23**

AGENDA **24**



La fête du 1^{er} mai



Le repas de l'Amitié

Visite du Sénateur
de la Drôme,
M. Bernard Buis



Le repas de l'amitié



Le repas de l'amitié



Équipe U11 gagnante
du tournoi de Rhone-Crussol



Le Corso



Aujourd'hui on constate que, chaque année, environ 100 000 citoyens sont prêts à prendre la clé des champs pour changer de vie. Pas facile de franchir le pas, mais des initiatives souvent réussies, car mûrement réfléchies !

Rechercher un meilleur cadre de vie pour sa famille, quoi de mieux que d'arriver dans un village pour retrouver un peu de calme, respirer un air pur, prendre le temps, profiter, échanger... Les raisons qui poussent un citoyen à s'installer à la campagne ne manquent pas. Si les Français n'ont jamais été aussi nombreux à résider en ville (80 % de la population), la proportion de ceux qui veulent en partir ne cesse de croître. Selon un sondage Ifop pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, près de 70 % des citoyens en activité se disent prêts à déménager à la campagne, mais pas n'importe où ! De préférence sur des territoires ruraux périurbains dont la position offre tous les avantages de la ville loin des embouteillages, de la pollution tout en proposant en même temps une ouverture sur la ruralité, la nature et les grands espaces.

Dans ce contexte, Montéleger est devenu un village attractif ; non seulement du fait de son positionnement géographique, mais aussi grâce au travail des différentes équipes municipales qui se sont succédées depuis de nombreuses années. Celles-ci ont régulièrement veillé non seulement à poursuivre un développement soigneusement contrôlé de l'urbanisation, conciliant essor et protection de l'environnement, mais elles ont aussi veillé à développer une dynamique associative et culturelle qui fédère nos habitants dans le cadre d'une communauté vivante et chaleureuse.

Et pourtant en matière d'urbanisme, son développement adapté aux communes telles que la nôtre n'a jamais été facilité. Pour preuve, les dernières réglementations en vigueur qui ont provoqué des bouleversements importants : en effet la loi Alur a consacré pas moins de 51 articles au droit de l'urbanisme recouvrant par exemple le PLU intercommunal, l'obligation de densification... autant d'objectifs qui se heurtent souvent aux réalités du terrain, mais aussi à la volonté des élus et de sa population de développer leur territoire selon leur propre vision.

Devant toutes ces contraintes et pour préserver le cadre de vie auquel sont attachés les Montélegeois, nous avons toujours recherché à maintenir un équilibre entre le développement urbain et la sauvegarde du cadre rural de la commune.

C'est dans cet esprit, et pour répondre aux directives du document d'orientation et de programmation du SCOT (schéma de cohérence territoriale approuvé le 25/10/2016) qui impose une densité de 17 logements à l'hectare aux villages de l'espace périurbain dont nous faisons partie, que nous avons choisi d'implanter, au lotissement St Amand, 10 maisons sur des parcelles individuelles de superficie convenable et deux bastides regroupant 7 appartements en duplex, tout cet ensemble s'intégrant naturellement dans le paysage existant. Aujourd'hui, sans un engagement de la municipalité, sans son fort investissement pour trouver des solutions, sans sa volonté constante de préserver la qualité de vie dans un environnement protégé, les nouvelles familles ne pourraient pas disposer d'un espace qui réponde à la fois à leurs attentes et qui soit suffisant pour permettre une authentique convivialité de voisinage.

La politique qui consiste à favoriser une urbanisation hyper concentrée au détriment d'un vaste espace rural dévitalisé, nous paraît contraire au bon sens. Concentrer 80 % de la population sur 20% du territoire et ne laisser que 20% de la population sur 80 % du territoire avec des règles d'urbanisation pratiquement calquée sur celles des villes, ne semble pas relever d'un bon équilibre.



UNE URBANISATION
MAITRISÉE

UN ENVIRONNEMENT
SAUVEGARDÉ

Une convivialité
RENFORCÉE

Par ailleurs, il est navrant de constater que nombre de nos villages autrefois très vivants, sont tombés en léthargie et que beaucoup de nos villes moyennes sont frappées d'anémie. Et ce ne sont pas les vastes métropoles de plus en plus densifiées qui peuvent apporter à leurs habitants, un supplément d'âme ! L'expérience démontre que contrairement à ce que certains pensent, la concentration urbaine n'est pas du tout synonyme de véritable proximité humaine. Il est d'ailleurs difficile de percevoir, comment une telle conception de l'urbanisme, peut s'accorder avec l'indispensable protection de l'environnement.

La véritable convivialité réside dans le sentiment d'appartenance à une communauté telle qu'elle est présente dans nos collectivités locales de dimensions raisonnables, d'autant plus facilement qu'elles bénéficient d'un milieu naturel préservé et valorisé. L'animation associative peut alors pleinement s'exprimer et se développer à travers une multitude d'activités correspondant à la diversité des aspirations.

Mais encore, faut-il pour cela que les pouvoirs publics, les plus élevés, trop souvent avides de centralité et de verticalité, n'étouffent pas, sous de lourdes contraintes, la libre créativité communale qui est au cœur à la fois de la démocratie réelle mais aussi du plaisir de vivre ensemble dans le charme d'un milieu naturel sauvegardé.

C'est cette même convivialité inhérente à notre village, qui nous a fait, ces derniers mois, ressentir d'autant plus douloureusement la disparition de Montélégeoises et de Montélégeois, qui par leur présence bienveillante, leur participation, leur investissement dans la vie de notre village, nous ont permis de les apprécier et de les estimer. Nous garderons en mémoire ces personnes qui se sont pleinement identifiées à l'histoire de notre commune, à son essor.

Nous poursuivrons, avec votre soutien, le développement de Montéléger dans la même direction.

Marylène Peyrard,
Maire de Montéléger



Visite de Mme Marie-Pierre Mouton, Présidente du Conseil Départemental, de Mme Geneviève Girard et M. Franck Soullignac, Conseillers Départementaux.

ILS
ONT VOTÉ
pour
la première
fois





Les grandes vacances approchent et certains évènements sont en préparation pour cette fin d'année scolaire. L'activité culturelle, financée par la mairie, se concrétisera par l'inauguration, le 21 juin, de la première partie d'une fresque : les CE2 travailleront sur une période de 4 séances avec une artiste, sur les éléments qui composeront cette fresque. En s'appuyant sur le travail des CE2, les CM2 réaliseront, avec un autre artiste, cette fresque sur les murs de l'école, sur une nouvelle période de 4 séances. Ce projet sur le thème de Montéleger et du domaine de Lorient s'étalera sur 4 ans avec une étape nouvelle chaque année.

L'activité rugby également financée par la mairie se terminera par une rencontre interclasses des GS au CE2, à Portes les Valence. Un tournoi inter-écoles pour les CM1 et CM2 se déroulera en Juin. Durée des séances : 4 séances de 1 heure par classe en présence de l'enseignante. La fête des écoles aura lieu le vendredi 28 juin. Enfin la remise des dictionnaires aux élèves qui partent en 6ème : la date retenue est le 1^{er} juillet. Les parents et les responsables d'associations seront les bienvenus.

Nous tenons à remercier l'équipe pédagogique et le Sou des écoles pour les nombreuses sorties et animations réalisées pendant cette année. En vous souhaitant un excellent été.

Jean-Paul FONTAINE
*1^{er} Adjoint
Responsable scolaire*



VISITES NOCTURNES 2019
TOUS À L'ÉCOLE !
DU 17 AU 26 JUILLET À 20H30
VISITES INSOLITES ET THÉÂTRALISÉES
SUR L'HISTOIRE DES ÉCOLES

- > 17 MIRIBEL
- > 18 OURCHES
- > 19-20 ROMANS
- > 22 MONTÉLEGER
- > 23-24 VALENCE
- > 26 COMBOVIN

RÉSERVATION INDISPENSABLE
FK / DAPUT - LEUAG

RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS
Service Patrimoine
Pays d'art et d'histoire
04 75 79 30 88
artethistoire.valencoromansaggle.fr

Logo of the Pays d'art et d'histoire and other partners.

**VENEZ NOMBREUX
LE 22 JUILLET À 20 H 30
LE LIEU DE RDV
VOUS SERA COMMUNIQUÉ
LORS DE L'INSCRIPTION.**

Visite aux Clévos

Le conseil municipal des jeunes



Les chasseurs Montélégeois remercient le conseil municipal des jeunes et les parents accompagnateurs pour cette matinée de nettoyage.

Comme chaque année une grande quantité de plastique a été retirée de la nature et ne finira pas dans les océans mais cette initiative ne doit pas faire oublier le tri sélectif.

Un grand merci à tous ces jeunes pour leur civisme.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À MONTÉLÉGER FAIT PREUVE D'UN GRAND DYNAMISME ET D'UN ESPRIT DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ.

En effet, au repas des aînés, certains jeunes élus ont su mettre à profit leurs talents (chant, musique, danse...). Ensuite lors du nettoyage des chemins forestiers nous les avons retrouvés en compagnie des chasseurs et des pêcheurs de la commune pour ramasser les déchets sur les sentiers. Cette année encore beaucoup trop d'objets en tout genre polluent la nature et montrent malheureusement l'incivilité des gens !

Puis c'est dans les cuisines de l'Oasis que certains élus du conseil municipal des jeunes ont pris place aux fourneaux peu avant Pâques pour un atelier de fabrication de chocolats. Un beau moment de partage et d'échange entre enfants, adolescents et adultes où chacun est reparti avec son ballotin de chocolats.

Pour la fête des fleurs, cette année encore, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons retrouvé toutes les bénévoles pour aider l'équipe d'animation à décorer les chapeaux et les vélos fleuris, pour participer à la distribution des fleurs offertes aux montélégeois.

C'est la soirée du concert rock qui a clôturé l'année festive du conseil municipal des jeunes. Une belle soirée musicale où chacun a pris à cœur son rôle. En effet la buvette tenue par les jeunes élus était là pour satisfaire les envies de chacun (boisson, pizza, quiche lorraine, bonbon ...). Merci à tous les enfants pour leur participation et leur bonne humeur pour tous les bons moments partagés tous ensemble.

Merci aux parents pour leur implication et leur disponibilité.

INÉDIT

Visite
du Sénat
et de l'Hôtel
de Ville de Paris
LE 10 OCTOBRE PROCHAIN
par le Conseil
Municipal
des Jeunes.



LE SOU DES ÉCOLES POURSUIT SES ACTIONS, PERMETTANT AINSI D'AIDER AU MIEUX LES ENSEIGNANTES À CONCRÉTISER LEURS PROJETS AVEC LES ENFANTS.

Cette année en collaboration avec la Mairie nous avons eu la chance de pouvoir organiser le Concert des Volets en Fête. Nous avons accueilli les Begoodies Quartet, un groupe exclusivement féminin. Ce sont quatre saxophonistes dynamiques et pétillantes qui ont enflammé l'église avec un répertoire riche et une amusante mise en scène. Grâce à la générosité des spectateurs, nous avons pu récolter la somme de 400 euros, qui profitera à nos enfants.

Comme de coutume nous avons ensuite participé à la fête des volets de Noël. Cette année deux peintures ont été réalisées par des artistes en herbe du village : Paola et Aubin, accompagnés par Claudine Fernandez. Léna était également au rendez-vous avec son accordéon pour une ouverture de volets qui mêlaient le mystère du Moyen Age et la magie de Noël. Nous remercions tout ce petit monde chaleureusement !

Après les vacances de Noël, nous avons repris du service avec notre loto. C'est une manifestation qui nous demande beaucoup de temps et d'organisation. Malgré une collecte de lots de plus en plus difficile, nous avons pu offrir à nos joueurs un loto bien achalandé. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à la mise en place mais également au rangement de la salle, aux cuisiniers qui ont confectionné gâteaux, pizzas, cakes... aux parents qui ont donné des lots et bien sûr tous les joueurs sans qui le loto ne pourrait avoir lieu.

Cette année nous avons innové avec notre première Bourse aux vêtements qui a eu lieu à l'espace Cathelin le dimanche 10 mars. Une quinzaine d'exposants étaient présents. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation, et plus particulièrement Stéphanie Mollard qui nous a aidés dans l'organisation ainsi que la mairie pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

L'année s'est poursuivie avec la fête des fleurs qui a eu lieu le 1er Mai. Comme la tradition le veut, nous avons tenu un stand de fleurs, chacun a pu trouver de quoi embellir, jardin, terrasse et potager ! Nous avons sollicité à cette occasion avec Monsieur Tardieu Horticulteur. Merci d'être venus aussi nombreux !

Grâce à toutes ces actions menées, les élèves ont pu participer à des spectacles, des visites, des ateliers pour les plus petits. Une visite du Pont du Gard s'est déroulée le 9 avril pour les CM et en fin d'année scolaire, une sortie pour toutes les classes dans le parc aventures «L'arbre à fil» à Saint -Jean-en-Royans. Les enfants pourront profiter de balançoires géantes, de tyroliennes, de filets rebondissant, et de nombreux ateliers proposés.

N'hésitez pas à nous rejoindre, c'est avec joie et convivialité que vous serez accueillis. Merci à tous,

L'Association du Sou des Ecoles





LYCEE VAL DE DRÔME

Six élèves de CAPA2 SAPVER du lycée agricole du Val de Drôme, apprentis d'Auteuil, à Montéleger ont participé à l'émission « parlons-en » sur la radio RCF sur le thème « l'addiction ».

« Parlons-en » est une émission qui chaque mois donne la parole à des jeunes de différents établissements scolaires de la région de Valence, afin d'échanger sur un thème qui leur tient à cœur.

Après une concertation et des constatations en observant autour d'eux, les six élèves de CAPA2 SAPVER ont choisi le thème de l'addiction. Durant plusieurs semaines, ils ont collecté de nombreux renseignements et témoignages sur le sujet ; ils se sont rendu compte au fur et à mesure de leurs recherches qu'il y avait énormément d'addictions à la cigarette, au sport, au jeu, au chocolat, aux drogues diverses, allant même jusqu'au bronzage.

Les six élèves, durant l'émission, ont fait partager aux auditeurs leurs recherches, leurs expériences, en évoquant également les risques des écrans, des téléphones qui sont de plus en plus présents dans nos vies.



En plus des nombreuses recherches sur ce thème, cette expérience a permis aux élèves, une maîtrise de la langue écrite et orale car la parole passe souvent par l'écrit préparé. Ils ont travaillé en groupe. Ces points sont essentiels pour les examens de fin d'année et leur serviront pour leurs futurs emplois au service des autres.

« J'ai beaucoup aimé cette expérience radiophonique, nous dit Quentin, élève de CAPA2 SAPVER, car je n'avais pas pu participer à la précédente, et ça nous a permis de travailler ensemble, d'affronter nos peurs, de parler devant des gens durant l'émission ; cette expérience sera sans aucun doute bénéfique pour nous au moment de notre examen dans quelques mois. »

Une initiative que le lycée agricole du Val de Drôme, apprentis d'Auteuil, renouvellera sans aucun doute, dans les prochains mois, avec d'autres élèves très motivés pour vivre ce genre d'expérience.

Après une première journée portes ouvertes réussie, avec de nombreux jeunes et parents venus visiter le lycée et rencontrer l'équipe éducative, une seconde journée a eu lieu le 18 mai de 9h à 13h.

Cette même journée, le lycée a été ouvert, dès 6 heures du matin, pour un vide grenier, un marché producteurs, une exposition de machines agricoles anciennes, des animations, une tombola (un jambon a été gagné).

Tout l'équipe éducative a été ravie d'accueillir les Montélegeois et les Montélegeoises durant cette journée portes ouvertes et festive



LE MONDE ASSOCIATIF ET LES BÉNÉVOLES.

A Montéleger, les associations contribuent à la vie de notre village, elles participent au rayonnement et à l'attractivité de celui-ci. Elles renforcent les liens entre les habitants, les quartiers, les générations, en les fédérant autour de mêmes passions, d'actions communes ou autour d'une même cause.

Soutenir, accompagner les associations et tous les bénévoles qui animent notre village, telle est la devise conduite par l'équipe municipale. En effet, le monde associatif ne serait rien sans ses bénévoles, sans celles et ceux qui donnent de leur temps pour s'impliquer dans la vie associative et l'animation de notre village.

Stéphanie Mollard

Adjointe à l'animation et aux associations



On s'anime sous le soleil à Montléger

LE COMITÉ DES FÊTES

Chers Montélégeoises et Montélégeois,
Cette année encore, l'équipe du Comité des Fêtes est là pour vous proposer ses rendez-vous, auxquels vous répondez par votre présence. Preuve en est, malgré une météo peu clémente, vous êtes venus nombreux à notre matinée huîtres du 10 février dernier.

Des cyclistes Montmeyrannais ont aussi fait une pause gustative, place de l'Ancien Moulin, en s'arrêtant un moment pour goûter nos huîtres. C'est aussi ça le Comité des Fêtes, des rencontres parfois fortuites et du partage...

La Fête des Fleurs du 1^{er} mai, alimentée par le cochon grillé s'est déroulée pour la première fois, place de l'Ancien Moulin. La météo a enfin été digne d'un mois de mai et le succès de cette rencontre fut total. Aussi, ces deux animations proposées ont été très appréciées des participants. La fête du 1^{er} mai, est l'un des rares moments de partage de l'année où différentes associations (Comité des Fêtes et Sou des Ecoles), Commission municipale d'animation, mutualisent leurs moyens, leurs idées, et leur bonne humeur, pour vous offrir un agréable moment, où le temps s'arrête, juste pour profiter les uns des autres.

Bref, vous l'aurez compris, si les associations, la Mairie, la commission municipale d'animation sont les «moteurs», vous Montélégeois, en êtes le «carburant» qui permet d'avancer et de faire de belles choses, ensemble, dans notre beau village qu'est Montléger. Il me reste à vous remercier pour votre enthousiasme et votre participation à ces rencontres ponctuelles que vous connaissez toutes et tous. Je vous donne rendez-vous avec le Comité des Fêtes pour les prochaines manifestations à venir, le 20 juin pour la Fête de la Musique, et le 13 juillet pour le bal et le feu d'artifice qui vous réservera une petite surprise cette année...

A bientôt,

David Piechowiak
Président du Comité des Fêtes



Le traditionnel corso du lundi de Pâques a rassemblé beaucoup de Montélégeois et habitants des communes voisines. Chacun a pu admirer le défilé des nombreux chars construits par les bénévoles, réservant une attention particulière au char des Amis de Montléger, qui est arrivé en musique avec son jukebox fleuri. A l'heure de l'appétitif, vous êtes venus nombreux déguster la pogne et le vin blanc offerts par la municipalité, dans la bonne humeur printanière.

La Place de l'Ancien Moulin a joué «à guichets fermés», ce 1^{er} mai, pour la fête des fleurs. Différentes associations présentes ont aussi animé cette journée ensoleillée, avec la commission animation du village.

Plus de 1500 fleurs offertes par la municipalité ont été distribuées aux Montélégeois. 150 personnes sont venues déguster le cochon grillé servi par le Comité des Fêtes.



L'association des vieilles voitures a pu organiser, accompagnée des chapeaux, vélos et solex, un magnifique défilé jusqu'au château où attendaient les résidents coiffés d'un chapeau fleuri. La journée fut animée musicalement par le groupe "Banana" qui a su mettre une ambiance jazzy. Le Sou des Écoles a donné vie au lavoir en fleurissant les alentours avec des plantes, des aromates, des fleurs et arbustes. De nombreux Montélégeois ont pu acheter de quoi embellir leur jardin. C'est grâce à votre participation que ces journées furent une belle réussite.

Stéphanie Mollard
Adjointe à l'animation et aux associations

Club de l'Espérance

Notre invitation à tous les retraités de Montéleger, désireux de nous rejoindre, est plus que jamais maintenue.

Il suffit de venir au complexe sportif les jeudis à partir de 14 heures ou d'appeler le Président Camille BLACHE au 04 75 59 53 48.

AGENDA PRÉVISIONNEL :

- **10 septembre :**
sortie en car dont la destination n'est pas encore déterminée.
- **10 octobre :**
repas pour permettre de fêter les anniversaires du 3^e trimestre
- **30 novembre :**
concours de belote à la salle Cathelin retenez cette date et emmenez vos amis !
- **12 décembre :**
repas de Noël à la salle Cathelin au cours duquel seront fêtés les anniversaires du 4^e trimestre

Notre Association compte, cette année, 83 adhérents dont un bon nombre se retrouve tous les jeudis après-midi au «Complexe Sportif» (pendant la rénovation de la salle Poligny), pour s'adonner à leurs activités de loisirs : belote, coinche, Triomino, scrabble ou pétanque...

A 16 heures, la pause sympathique du goûter est de rigueur, puis toutes les activités reprennent jusqu'à 18 heures.

Les activités du 1er trimestre 2019

Le 16 mars, nous avons fêté en chansons les anniversaires du 1^{er} trimestre tout en dégustant une choucroute bien garnie.

Le 18 avril, une sortie en car était organisée avec, pour destination, la découverte du savoir-faire séculaire des Ravioles « Mère Maury » à Romans.

Après le visionnage d'une vidéo retraçant la production des Ravioles, les gourmands ont pu les déguster.

Les participants ont déjeuné à la table de Jean-Jacques à Saint Donat avec, pour menu, les traditionnelles cuisses de grenouilles.

Avant de reprendre la direction de Montéleger, un arrêt à la Chocolaterie Valrhôna s'imposait.

Au cours d'une déambulation gourmande et surprenante au cœur de la Cité, nous avons découvert tous les secrets de fabrication du chocolat et la palette des savoir-faire Valrhôna et de ses clients professionnels. Des fèves de cacao aux créations des grands chefs, nous avons exploré, senti et dégusté le chocolat sous toutes ses formes.

Activités prévues:

- 6 juin : les adhérents vont se réunir à la Truite du Père Eugène pour partager un repas convivial et une journée détente (boules, cartes, mini-golf..)

- 18 juillet : une Paëlla sera servie à la salle « Cathelin » et nous permettra de fêter les anniversaires en marquant la fermeture de notre Club.

Les activités reprendront le jeudi 29 août 2019.

Amicale des sapeurs pompiers

OBJECTIF COHESION :

Nos missions de secours demandent de la cohésion entre les uns et les autres. L'amicale est l'outil qui permet d'en apporter : à travers le banquet de la Sainte-Barbe, mais aussi la journée champêtre, la galette des rois, le bal du 14 juillet, l'arbre de Noël, les croissants et le café après une intervention au petit matin, une pizza après une manœuvre mensuelle ou encore un week-end cohésion. Toutes ces actions ne sont possibles que parce que l'amicale est là, structurée comme toute association. Nous vous avons présenté sa présidente dans le dernier numéro. Dans celui-ci, à travers les deux manifestations traditionnelles des centres de secours, voici vos sapeurs-pompiers... sans leur tenue de feu.



LE BANQUET DE LA SAINTE-BARBE :

Organisé traditionnellement entre le 1er novembre et le 31 janvier, les centres de secours se retrouvent autour d'un repas concocté par un traiteur ou un restaurateur du secteur. Des représentants des centres voisins sont invités pour l'occasion. C'est l'occasion également d'introniser les petits derniers ayant rejoint l'effectif. Ce banquet associe bien entendu les conjoints et les anciens pompiers. C'est en général une centaine de convives qui se retrouvent pour une soirée.

La journée champêtre :

Le méchoui organisé avant l'été permet de se retrouver avant les congés des uns et des autres pour partager dans la plus grande simplicité un agneau ou un porcelet suivant les années, une bonne salade et surtout une bonne partie de pétanque. Il n'est pas rare que cette journée se termine la nuit tombée. Cette journée est aussi la journée des familles car outre la cohésion entre les pompiers, c'est également très important que les familles se retrouvent, fassent connaissances et partagent des moments ensemble.



Ce numéro de "l'Abri du château" mettant en exergue LA CONVIVIALITÉ ET LES FESTIVITÉS, nous avons décidé de mettre en avant L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS et le rôle qu'elle joue dans l'organisation d'un centre de secours.



LA PETITE BOÎTE À LIRE

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer ou emprunter des livres gratuitement, en accès libre à toute heure du jour et de la nuit, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

C'est aussi un projet solidaire qui encourage une économie du partage et le lien du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre à la boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie tout en respectant l'environnement.

La petite boîte à lire de Montléger installée depuis quelques années maintenant, permet à chacun, au gré de son envie, d'emprunter un livre, de le ramener ou pas, d'en déposer un ou plusieurs pour poursuivre ainsi le plaisir de l'échange culturel.

Si vous avez un livre endormi sur une étagère, réveillez-le en lui donnant l'opportunité de procurer à son nouveau lecteur, une émotion, une joie, un divertissement, ou une découverte.

Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore utilisée, notre petite boîte à lire se situe sous l'abri, situé au centre du village, près de la boîte aux lettres de la Poste.

Bonnes lectures

La commission de Communication

LES NUITS DE L'ORANGERIE 2019



03 JUILLET

AXEL BAUER



04 JUILLET

DOOLIN'



05 JUILLET

**CHRIS BERGSON
& HOOKS**

RÉSERVATION 06 27 08 67 31 - www.les-nuits-de-lorangerie.fr
DOMAINE DU CHÂTEAU MONTÉLÉGER



Chorale Cantavioure

(On traduira : « chante la Véore ! »)

La saison 2018-2019 s'enrichit de nombreuses prestations de notre chorale. Avec l'arrivée du printemps a eu lieu notre stage annuel à l'Espace Polyvalent d'Etoile-sur-Rhône les 30 et 31 mars 2019. Ce fut le 22ème week-end chantant. Il a été dirigé cette année par Jacky Locks, chef-de-chœur réputé (500 choristes sur TF1, directeur artistique des «1000 choristes» à Cannes et des «2000 choristes» en Lorraine) accompagné au piano par Jean-Baptiste Voinet.

EVÈNEMENTS RÉCENTS ET À VENIR DE CANTAVIOURE :

- Le 24 février, nos choristes se sont joints aux chorales «Activ'mélodie» de Valence, « Mélas en choeurs» de Mélas (07) et «Chœur à coeur» de Livron pour un concert à la salle Simone Signoret de Livron-sur-Drôme .
- Le 9 mars , nous avons partagé avec la chorale «Voix si, voix la» de l'amicale laïque de Guilherand-Granges un concert à Beauvallon.
- Le dimanche 24 mars, nous avons participé à l'hommage rendu au colonel Beltrame à Beaumont-lès-Valence, en interprétant deux chants, à l'occasion de l'inauguration de la place « Arnaud Beltrame».
- Le 11 mai en soirée, nous avons partagé avec la chorale « Mélas en choeurs» de Mélas (07) un concert à la salle des fêtes de Montéléger. Viendra ensuite la fête de la musique que nous honorerons également.
- Le 29 juin, l'évènement majeur de cette année sera le 30ème anniversaire de Cantavioure. Ce concert avec mise en scène se déroulera à la salle Cristal de Portes-lès-Valence. Au programme, un «mix» de chants anciens et nouveaux titres pour partager, toutes générations confondues, le « bien-être » de chanter en chœur.

Si vous voulez prendre du plaisir en chantant des chants français contemporains avec sérieux mais dans la bonne humeur, rejoignez-nous ! La démarche la plus simple pour découvrir notre activité est de venir assister discrètement et sans engagement à une de nos répétitions qui ont lieu les mercredis soir, hors-vacances scolaires, de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes de Montéléger.



CONTACTS

Hervé Gogail
E-mail : hgogail@free.fr
06 11 26 18 14

Nelly Rey
E-mail : nelly.rey@wanadoo.fr
06 12 33 19 17

Site : <http://cantavioure.free.fr>

Tennis club



Camille DESPEISSE
Championne du territoire d'une rive à l'autre catégorie
11-14 ans



DES NOUVELLES DU CLUB DE TENNIS

Chaque mardi soir, une quinzaine d'enfants de Montéléger et Beaumont se retrouvent pour jouer au tennis et progresser en s'amusant. Les enfants s'initient également à la compétition en participant à des rencontres qui regroupent 3 ou 4 équipes des clubs alentours, en fonction de leurs niveaux (rouge, orange ou vert). Ce sont de beaux après-midi où les parents viennent encourager leurs enfants.

De leur côté, le groupe des adolescents s'entraîne lui aussi le mardi soir. A leur niveau, ils participent à des tournois individuels mais aussi à des championnats par équipe qui ont eu lieu cet hiver. Bravo à Camille qui a remporté la finale de notre territoire dans la catégorie fille 11/14 ans !

Quant aux adultes, ils sont eux aussi très dynamiques !

Une équipe féminine a participé au Challenge des dames, et termine 3ème de sa poule. Les messieurs ont engagé une équipe en Coupe des messieurs et une équipe en Championnat Drôme Ardèche 1ère division ! Félicitations à cette équipe qui atteint, pour la première fois, sa montée en 1ère division. Des moments de sport en toute convivialité.

Le samedi 18 Mai 2019 a eu lieu, au Parc de Lorient, la fête de l'école de tennis avec le club de Beaumont les Valence.

À retenir

Samedi 22 juin 2019 tournoi multi chances dames, à partir de 9h au parc de Lorient
Dimanche 23 juin 2019, tournoi multi chances hommes, à partir de 9h au parc de Lorient. Les beaux jours sont là, alors quel que soit votre âge, votre niveau, si l'envie de taper la balle vous démange, n'hésitez pas à rejoindre le club et pourquoi pas les entraînements !

Nous proposons une formule demi-saison : adulte 77€, couple 134 €
Vous trouverez plus de renseignements sur le site de la mairie de Montéléger : <http://mairie-monteleger.fr> onglet association puis tennis club de Montéléger
retrouvez-nous sur facebook : <https://www.facebook.com/tennis.club.monteleger/>

Caroline Despeisse
Responsable des écoles de tennis



Entente sportive Beaumontéléger

La saison en cours sera une réussite car le programme prévisionnel d'activités et de manifestations permettra l'épanouissement et le plaisir de tous les joueurs, des adhérents et des supporters de l'ESB !

Pour un club sportif tel que le nôtre avec ses 215 licenciés, ses 15 équipes engagées en compétition et sa pyramide d'âges qui s'étale de 5 à 80 ans (encore plus fort que Tintin !) son fonctionnement, ses aléas et surtout ses valeurs sont à l'image de la vie. A côté du projet sportif avec ses hauts et ses bas, beaucoup plus de hauts que de bas et en particulier chez les jeunes, l'ESB a mis en place une série de manifestations tout au long de l'année et également une stratégie orientée vers un état d'esprit qui permettra au club d'atteindre ses objectifs de développement et d'éducation.

Les progrès et l'assiduité des plus jeunes sont un réel encouragement pour l'ensemble des éducateurs. Les meilleures preuves viennent des appréciations à la fois des parents et des éducateurs des autres clubs lors des rencontres du week-end. Le slogan de l'école de foot est : le jeu avant l'enjeu ! L'entente mise en place avec Chabeuil pour les U15 est une réelle réussite et l'apport de Benoit Mayaud, éducateur pour l'ESB, est apprécié. Les U13 de Marlène Chabanel et Sébastien Capuano ainsi que les U17 de Frédéric Attoub et Jérôme Ledreux ont terminé premiers de leur poule après la 1ère phase. La montée à la division supérieure leur permet d'affronter des équipes de meilleur niveau et de s'améliorer. Les équipes Séniors, avec quelques difficultés, défendent honorablement les couleurs du club et de nos 2 villages. La qualité du jeu est en nette progression.

Les manifestations sont essentielles car elles ont pour objectifs d'animer la vie du club, d'animer les 2 villages et d'être un apport financier important.

Sous l'aspect festif, l'ESB a organisé une soirée paëlla en début de saison, sa traditionnelle matinée charcuterie en février ainsi que 2 lotos en novembre et début mars. Pour chacun des lotos, les salles des fêtes de Montéléger et de Beauvallon ont fait le plein.

Sous l'aspect sportif, l'ESB organise 2 types principaux de manifestations :

- les **stages multisports** lors des vacances scolaires. C'est l'occasion pour des

jeunes garçons et filles de 5 à 15 ans, licenciés ou non à l'ESB de découvrir, pendant une semaine, des activités sportives ou ludiques : football, handball, rugby, courses d'orientation, piscine, lasergame, etc... Les stages pour la 2e partie de la saison sont prévus du 8 au 12 juillet.

- Les **tournois de l'école** de foot seront cette année le point d'orgue des manifestations de l'ESB. Ce seront les premiers tournois organisés par le club depuis la fusion. Cette organisation est extrêmement lourde, compliquée à mettre en place et à dérouler.

Dans le cadre de notre développement, nous visons avant tout à promouvoir un certain état d'esprit au niveau de l'ensemble de nos adhérents. Nous avons mis en place, avec l'aide du District Drôme-Ardèche de football, un Programme Educatif Fédéral (PEF). Ce projet s'adresse avant tout aux jeunes de l'école de foot avec pour objectif majeur de développer certaines valeurs essentielles à la pratique de notre sport mais également au comportement au quotidien de ces futurs citoyens. Les valeurs mises en avant sont : le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité. Toutes ces valeurs ont été déclinées et adaptées à chacune des catégories d'âges. Pour exemple, les règles de politesse chez les plus jeunes consistent à exiger que ceux-ci saluent les éducateurs lors de leur arrivée au stade. Pour les plus âgés, les U17, bien que nous n'y soyons pas confrontés au sein du club, et essentiellement dans un but préventif, nous organiserons, avec l'aide de la Gendarmerie de Chabeuil, une information sur les méfaits potentiels de l'alcool et du cannabis. Nous envisageons, d'ores et déjà, de poursuivre avec d'autres interventions sur des thèmes aussi variés que les dangers d'internet ou encore l'importance du sommeil pour la santé et la pratique du sport !

Le Bureau



VEORE XV, CLUB INTERCOMMUNAL DE RUGBY

Des nouvelles de cette fin de saison 2018/19.

Le président Stéphane Bellamy peut être fier de son action au sein de Véore XV durant ces 10 dernières années. Pour cette saison en fédérale 3, l'équipe Première a disputé un 32^e de finale du championnat de France face au Puy en Velay et à ce jour l'équipe Réserve s'apprête à rencontrer L'Isle sur la Sorgue pour le compte des 16^e de finale. Appelé pour des raisons professionnelles à résider dans le sud de la France, Stéphane Bellamy a organisé son départ de la présidence du club en proposant Jean Charles Mallo, homme du sérail pour lui succéder. Jean Charles Mallo, licencié au club en Vétérans Loisir, cadre chez Arcelor Mittal, doit prendre ses fonctions à l'issue de l'assemblée Générale du 29 juin, mais prépare déjà la saison prochaine avec les entraîneurs Pierrick Bourgeon, Manu Avila, de retour au club, Damien Labrouve et Rémy Alligier.

A ce jour les compétitions sportives sont pliées, à noter que l'école de rugby va effectuer sa sortie de fin de saison au tournoi de Frontignan avec la perspective de rencontrer de belles équipes, et que le vendredi 21 juin, le stade de Beauvallon accueillera le tournoi de fin de cycle scolaire réunissant les écoles primaires de Beauvallon, Etoile, Montoisson et Montéléger.

Véore XV donne rendez-vous à tous ses supporters et amis au mois de septembre.



Le club de Gymnastique Volontaire et Amitié de Montéléger terminera sa saison 2018-2019 - le 21 juin. Comme à l'accoutumée cette saison s'est déroulée dans la bonne humeur. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 10 septembre pour la reprise de nos activités sportives dispensées par des animatrices diplômées, à l'Espace Cathelin pour les cours en salle, et au parc de Lorient pour la Marche nordique.

Rappel des différentes activités sportives (dès 16 ans):

MARDI - 18 h - 19 h (Pilates - Débutant), 19 h - 20 h (Pilates - Avancé),
20 h - 21 h (Cuisse/Abdo/Fessiers)

MERCREDI - 9 h - 10 h 15 (Gym douce, mémoire, équilibre - cours Seniors),
17 h 45 - 19 h (Marche Nordique)

JEUDI - 19 h 15 - 20 h 15 (Cardio, renforcement musculaire, cross-training),
20 h 15 - 21 h 15 (Pilates)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Michelle Tholomet 04 75 59 57 75 (Pilates, Cuisse/Abdo/Fessiers, Cardio, renf. Musculaire)

Andrée Mazel 04 75 85 29 52 (Seniors)

Martine Del Barrio 04 75 59 53 33 (Marche Nordique)

Quatre permanences pour les inscriptions saison 2019-2020 seront assurées à la salle Cathelin, les mardis 17 et 24 septembre et les jeudis 19 et 26 septembre de 18 h 30 à 20 h. Les Seniors peuvent au choix rendre leur dossier d'inscription directement à Andrée Mazel, le mercredi matin, ou venir aux permanences d'inscriptions.

Côté Festif : Outre la bonne humeur qui règne tout au long de la saison au sein des différentes activités, notre petite association organise sa traditionnelle galette des rois courant janvier et son repas annuel de clôture courant juin.

Programme à venir :

Une journée Sport Santé, avec découverte de nouvelles activités, à Voguë le lundi 24 juin pour tous les licenciés EPGV (voir flyer pour plus de détails)

Repas annuel de clôture de saison, le 27 juin 2019.

Bouger à son rythme, s'aérer en activité extérieure, rencontrer les autres, favorisent le bien être et améliorent la santé. Toute l'équipe de la Gymnastique Volontaire et Amitié de Montéléger vous souhaite un bel été et d'excellentes vacances

Fêtons la fin de saison !

Une Journée SPORT SANTE

à Lou Capelle à Voguë

lundi 24 juin

9h à 17h

Frais participation : 40€ + organisation du transport en BUS (environ 12 €)

Le lotissement St Amand

DES NOUVEAUX MONTÉLÉGEOIS POUR LA FIN DE L'ANNÉE

Le lotissement St Amand affiche complet pour les parcelles individuelles, tout est vendu. D'ailleurs certaines constructions sont déjà bien avancées et les propriétaires seront installés à la fin de l'année.

Concernant les 2 bastides, la société de construction devrait bientôt nous communiquer le prix des appartements F2 et F3. L'équipe municipale a mis beaucoup d'ardeur à réussir ce lotissement communal. Nous voulions avant tout respecter le confort et le « bien vivre » de chaque habitant conservant ainsi l'objectif fixé par la municipalité pour toutes nouvelles constructions.

Les nouvelles normes des services de l'Etat nous ont imposé des surfaces relativement limitées et un nombre trop important de logements sur l'ensemble de cette parcelle ; ce qui nous a orienté à opter pour 2 bastides composées respectivement de 3 et 4 logements. Nous aurons donc ainsi 17 familles réparties sur 10 maisons individuelles et 7 appartements en R + 1 (duplex).

Je remercie tous les collègues et certains Montélégeois pour l'aide et l'investissement dont ils ont fait preuve pour mener à bien cette réalisation.

Les services de la Mairie se tiennent bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement concernant ce projet des bastides.

Jean-Paul Fontaine
1er adjoint
Responsable urbanisme.

- 7 villas en duplex
- Résidence de **standing**
- Emplacement **privilegié**

MONTÉLÉGER

T3 ET T4

LES JARDINS DE
SAINT-AMAND



urbanisme



LA MAIRIE ET LA SALLE POLIGNY FONT "PEAU NEUVE".





Monbeaujardin

ZÉRO PHYTO, 100 % BIO

C'EST LE TITRE DU FILM DE GUILLAUME BODIN PROJETÉ À NOS ADHÉRENTS LE 14 MARS DERNIER.*

Ce titre est aussi représentatif de ce que nous proposons à nos adhérents, bien que sur huit producteurs locaux nous ayons encore deux qui travaillent d'une façon conventionnelle (non-bio).

Notre but est de mettre en relation les familles et les producteurs afin que les premières aient accès à une alimentation de qualité, issue de leur territoire tout en soutenant l'économie locale et en permettant aux seconds de vendre leurs produits à un prix plus juste et rémunérateur. Pour ce faire, Monbeaujardin a développé un modèle original avec des livraisons régulières sans la contrainte du « panier imposé ». Chacun choisit les produits qu'il désire et leurs quantités. Cela est rendu possible par l'énorme travail bénévole de notre « webmaster » Jean-Marc Delorme, qui a réalisé un site internet sur lequel chacun peut aller inscrire sa commande. C'est ce modèle original et construit « sur mesure » qui fait son succès auprès des 130 familles adhérentes.

Notre objectif est aussi de faire progresser les pratiques agricoles et alimentaires plus vertueuses par la sensibilisation du public par des soirées, conférences, visites de fermes... D'où cette soirée à Étoile**, commencée à 16h30 par un goûter pour les enfants accompagnés de leurs parents. Tandis que les enfants s'égayaient sur les jeux et les animations sur la terre proposées par la MJC, les parents récupéraient leurs commandes auprès des producteurs de Monbeaujardin et de Rézopaysans***.

Après un buffet local, 50 personnes ont regardé le film et participé au débat animé par nos producteurs. Deux sujets étaient abordés, la diminution de l'usage des pesticides dans les espaces publics de nos communes et la mise en place de cantines scolaires bio. Les exemples montrés dans le film permettaient de comprendre que c'est tout à fait réalisable sans augmenter les coûts, à condition de bien mener le projet de transformation dans toutes ses dimensions. Mais le préalable reste la prise de conscience et la volonté d'agir collectivement.

Les adhérents et les autres visiteurs ont pu se renseigner sur le fonctionnement et les modalités d'inscription pour la prochaine saison qui commencera le 11 septembre. Les inscriptions commenceront dès le mois de juin sur notre site : monbeaujardin.rezolocal.com ou en contactant Pierre GRALL, notre animateur au 06 06 49 83 17



LE SENTIER DE RANDONNÉE S'AGRANDIT

Le sentier de randonnée s'agrandit vers Montmeyran, il couvre maintenant les 3 communes : Montléger, Beaumont-les-Valence, Montmeyran.

Le sentier est balisé sur les communes de Montléger et Beaumont-lès-Valence, il le sera prochainement sur Montmeyran dès que le tracé définitif sera acté.

Il vous permettra de découvrir ou redécouvrir les rivières du Pétochin, de la Véore, de l'Écoutay et de la Loye ainsi que leur faune et flore.

Bonne promenade

Francis Vandermoere
Adjoint à l'environnement

* Nous tenons le DVD à disposition des personnes intéressées.

** Notre association organise les livraisons de produits agricoles à Beaumont, Montléger, Étoile, et c'est donc tout naturellement que nous avons co-organisé la soirée avec la MJC et les associations de parents d'élèves d'Étoile.

*** Rézopaysans propose des produits complémentaires à ceux de Monbeaujardin. On y trouve, viandes, miel, truites, bière, vin avec un système de commandes ponctuelles, sans engagement régulier.

LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

Logos: La Région Auvergne-Rhône-Alpes, GDS Auvergne Rhône-Alpes

LE FRELON ASIATIQUE

SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

→ Ou en téléchargeant l'application mobile **Frelon Asiatique**

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan régional de surveillance et de lutte

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, en partenariat avec la FREDON4, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr
- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression dans la Drôme, 393 nids recensés ayant été détruits en 2018 contre 121 en 2017.

Section apicole GDS Rhône-Alpes

Reconnaitre L'AMBROISIE

Une plante **DANGEREUSE** pour la santé

de 15 cm à 1 m de hauteur

Fleurs mâles
sur de longs épis

Tige
velue et rougeâtre

Feuille
profondément découpée

elle s'étale en forme de buisson

L'AMBROISIE

■ **Signes particuliers**

• feuille du même vert sur les deux faces
• pas d'odeur quand on la froisse dans les mains

■ **Son aspect aux différents stades**

■ **Risques de confusion**

Ambrosie commune

- face inférieure de la feuille, couleur gris argenté
- odeur moisie quand on la froisse

Ambrosie annuelle

- feuille finement découpée
- odeur forte quand on la froisse

Vous l'avez reconnue : détruisez-la !

plus d'infos sur www.ambrosie.info

©Fried - ANSES



ARRÊTÉ PREFECTORAL

HORAIRES DE TONTE & D'UTILISATION D'ENGINS À MOTEURS

Jours ouvrables
de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30

Samedi
de 9h à 12h
et de 15h à 19h30

Dimanche et jours fériés
de 10h à 12h

Merci de bien vouloir respecter ces horaires pour le confort de tous.

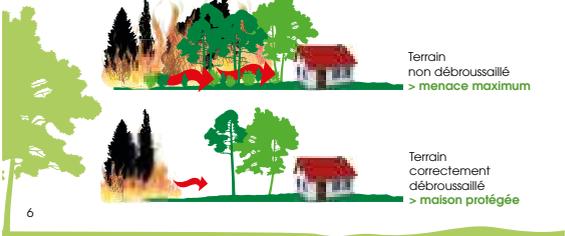
Le mémento du débroussaillage !

EXTRAITS DU GUIDE DE LA PRÉFECTURE DE LA DRÔME

VOS OBLIGATIONS
OBLIGATIONS

POURQUOI EST-IL OBLIGATOIRE DE DÉBROUSSAILLER ?

- Pour protéger, vous et vos proches, vos biens. Pour protéger le milieu naturel et la forêt. En effet :
 - la puissance du feu **baisse** lorsqu'il traverse une zone débroussaillée, il sera donc maîtrisé plus facilement,
 - les services de secours pourront intervenir **plus rapidement** et avec une meilleure sécurité,
 - le passage d'un feu moins intense qui s'éteindra plus vite occasionnera **moins de dégâts**,
 - il est plus facile à un propriétaire de **maîtriser** et d'**éteindre** un départ de feu dans une zone débroussaillée,
 - un départ de feu est plus difficile et pourrait s'éteindre de lui-même dans une zone débroussaillée.



QU'EST-CE QU'UN DÉBROUSSAILLEMENT ?

- Débroussailler de manière efficace, c'est :
 - **éliminer** tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches,
 - **couper** les arbres trop près des habitations et les arbustes sous les grands arbres,
 - **espacer** les arbres afin que les branches ne se touchent pas,
 - **élaguer** les branches basses jusqu'à une hauteur minimum de 2 m,
 - **se débarrasser** des végétaux coupés par broyage, par évacuation en déchetterie ou en les compostant. (ou par défaut, incinération dans le respect de la réglementation)

En aucun cas, débroussailler revient à couper tous les arbres !



LES VOIES D'ACCÈS

- Le long des voies d'accès privées à des constructions, le débroussaillage se fait sur une profondeur de **10 mètres** de part et d'autre de la voirie.
- Lorsque **les terrains concernés sont classés dans une zone urbaine** du document d'urbanisme, **chaque propriétaire est tenu de débroussailler** l'ensemble de sa parcelle, quelque soit sa superficie, même dépourvue de construction.



QUAND DÉBROUSSAILLER ?

- A titre indicatif, voici **les périodes les plus propices** aux travaux :
 - JANVIER - FÉVRIER** : Débroussaillage ou entretien mécanique du débroussaillage.
 - MARS - AVRIL** : Enlèvement des rémanents. **Vous pouvez évacuer les rémanents en déchetterie, entiers ou après broyage.** A défaut, c'est durant cette période que vous pouvez les incinérer après 9 heures en respectant les consignes de sécurité* : absence de vent fort, extinction avant la nuit ...
 - FÉVRIER - MARS** : Ne pas oublier de remplir en mairie votre déclaration d'incinération et de suivre les recommandations.
 - AVANT LE 15 MAI** : Le débroussaillage ou le maintien en état débroussaillé **doit être réalisé.**
 - MAI - SEPTEMBRE** : Une tondeuse relativement puissante vous permet de tenir à une hauteur assez basse la couverture herbacée de votre terrain.

* Voir arrêté en dernière page



SANCTIONS PREVUES

- **Amendes et exécution forcée à ses frais**

Le fait de ne pas procéder aux travaux de débroussaillage ou de maintien en état débroussaillé est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4^e classe.

Suite à la mise en demeure du maire ou de la préfecture, le propriétaire est passible d'une amende pouvant atteindre 30 euros par mètre carré soumis à l'obligation de débroussaillage.

En dernier recours, la commune ou la préfecture peut pourvoir d'office aux travaux, à la charge financière du propriétaire.



Mise en cause de votre responsabilité en cas d'incendie

De plus, en cas de sinistre, non seulement votre assurance ne prendra pas forcément en charge tous les dommages, mais votre responsabilité pourra être mise en cause quant à la propagation du feu du fait de l'embroussaillage de votre terrain.





La fibre optique

Petit point sur l'avancement des travaux

Comme vous avez pu le constater la circulation a été perturbée ces derniers temps dans le village. Le déploiement de la fibre a bien commencé, le génie civil qui est la première étape est en cours de réalisation. Celui-ci va servir au raccordement du réseau ADN(Ardèche Drome Numérique) sur le réseau existant ORANGE afin de minimiser le passage des câbles en souterrain pour les parties enterrées.

Le reste de la commune va se faire comme pour les câbles ORANGE en aérien donc pas de tranchées. Cette phase débutera une fois le génie civil terminé.

La fibre optique va vous permettre d'avoir un débit internet plus rapide,ADN est l'exploitant qui gère ce réseau et les abonnements internet seront commercialisés par les opérateurs (ORANGE, SFR, BOUYGUES, FREE,.....).

Deux locaux techniques indispensables au déploiement prochain du réseau ont été construits : un Nœud de Raccordement Optique (NRO) - local principal - sur la commune d'Étoile-sur-Rhône, et un Multi Sous-Répartiteur Optique (M-SRO) - local secondaire - à Montéléger (rue des Ecoles).

Concernant le raccordement des habitations à la fibre optique, celle-ci utilisera le même cheminement que le réseau télécom aujourd'hui. L'information sur la commercialisation vous sera communiquée ultérieurement.



Inauguration des deux candélabres le 30 avril, en présence de Mme Nathalie Nieson, Vice-présidente de Valence Romans-Agglo, en charge de l'éclairage public.

INSTALLATIONS DE CANDÉLABRES PHOTOVOLTAÏQUES

Sur la commune, deux candélabres solaires viennent d'être installés pour sécuriser les abords des arrêts de cars, au niveau de l'arrêt de l'IME les Colombes, quartier Périon. Ces équipements autonomes représentent une vraie alternative en l'absence de réseau existant et à distance du réseau basse tension. Ils disposent d'une forte autonomie, d'un haut rendement et fonctionnent seulement lorsque nécessaire, permettant de faire de réelles économies : les candélabres sont allumés la nuit uniquement aux heures de passages des cars, puis éteints le reste du temps.

Rappelons que l'installation de luminaires LED raccordés à un réseau, permet d'économiser entre 30 et 70 % d'énergie par rapport à une installation classique, tout en améliorant les éclairagements et donc la sécurité et le confort des habitants. Les luminaires solaires consomment une énergie totalement gratuite et renouvelable.



LE BUS SANTÉ ...

POURQUOI ?
Véhicule aménagé, le Bus Santé équipé d'un appareil prenant des photographies du fond de l'œil (dépistage indolore sans utilisation de gouttes ophtalmiques) sillonne la Drôme et l'Ardèche pour des campagnes de dépistage de la rétinopathie diabétique.

LES + DU BUS !
Dans le Bus, une équipe pluridisciplinaire :
- Répond aussi à vos questions sur des sujets de prévention et promotion de la santé.
- Propose des actions d'Éducation thérapeutique du patient pour accompagner les programmes existants sur le territoire.
Une question sur le diabète ?
Envie d'arrêter de fumer ?
Comment dépister les cancers du sein ou du colon ?
Quels sont les signes d'un AVC, comment réagir ?
Quels sont les facteurs de risques cardiovasculaires ?

POUR QUI ?
- Pour tous, quel que soit votre état de santé.
- Pour toute personne diabétique : dépistage de la rétinopathie, faites le point avec votre médecin.

LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE ... C'EST QUOI ?
C'est une atteinte de la rétine n'entraînant pas de symptômes visuels jusqu'au stade des complications. Un dépistage dès le diagnostic du diabète est donc nécessaire.

Le Collectif SUD en Drôme Ardèche

Siège Bourg-lès-Valence
Tél. 04 75 81 63 10

Antenne Sud Drôme
Nyons
Tél. 04 75 57 25 14

Antenne Sud Ardèche
Aubertas
Tél. 09 70 75 97 17

DÉPISTAGE RÉTINOPATHIE
CONTACTEZ-NOUS POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :
Tél. 04 75 81 63 10 / collectif.sud.fr
bussante@collectifsud.fr

PÔLE BUS SANTÉ

BUS SANTÉ 2019

De nombreuses communes de la Drôme et de l'Ardèche accueillent le Bus Santé cette année.

+ de 100 communes visitées!

RDV le 19 novembre, à Montéléger, parking du Château

Collectif SUD
Soutien Coordination Santé

NAISSANCES

06 mai 2019

LOUWS Margaux Marie Valérie
48 Chemin du Petit Montalivet

DÉCÈS

09 décembre 2018

SOUCHE Lucie Anna veuve COMBOROURE
Domaine du Château

18 décembre 2018

GUERIMAND René Marius
391 Route des Rebatières

12 décembre 2018

CHEVALIER Louis Francis Marius
574 Chemin des Reynes Ouest

26 décembre 2018

RICHARD Sara veuve LOPPIN
Domaine du Château

1er janvier 2019

CHARRIERE Alain Jean
Domaine du Château

11 janvier 2019

BOUGARD Marcel André
Domaine du Château

11 janvier 2019

BOIT Marie Louise Anna
Domaine du Château

17 janvier 2019

LADRET Paule Andrée Félicie épouse
DUGLOU

391 Route des Rebatières

27 janvier 2019

DESORGUE Robert Ernest Marius
Domaine du Château

05 février 2019

LAURENT Antoinette Marie veuve BOUVARD
443 Chemin du Colombier

11 février 2019

FELS Odile Marie Gustave veuve WEISS
Domaine du Château

10 février 2019

BERNAOUI Camel-Nicolas Abel
383 Chemin des Sivassières

10 février 2019

TINE Amy Marcelle veuve COUPRIE
391 Route des Rebatières

14 février 2019

ANTOULY Paulette Henria veuve FAURE
1379 Chemin des Sivassières

17 février 2019

AGRAIL Léa Paulette veuve
BARNASSON

376 Chemin de Zodinon

18 février 2019

DESCARPENTRIES Théodore André
Domaine du Château

17 février 2019

BOUCHET Jyoti Bégé
391 Route des Rebatières

21 février 2019

COCHE Paulette Rose
391 Route des Rebatières

25 février 2019

MATRINGE Micheline veuve FAURE
Domaine du Château

28 février 2019

FAURE Paulette Lydie veuve FAURIEL
Domaine du Château

21 mars 2019

PIZOT Marcel Paul
414 Chemin de Bellevue

16 mars 2019

GOUTAIL Simone Paulette veuve TRACOL
Domaine du Château

02 avril 2019

CAILLET Raymonde Alphonsine Louise veuve
ROCHE

Domaine du Château

07 avril 2019

RAVEL Angèle Marie veuve PRAL
Domaine du Château

08 avril 2019

FLACHAIRE Gérard Louis Henri
Domaine du Château

*Grande tristesse
dans notre village,
ces six derniers mois,
avec la disparition
de Montélégeoises
et de Montélégeois,
connus et appréciés.*

*Leur souvenir
restera gravé
dans nos pensées.*

18 avril 2019

MORIN Robert Camille Alfred
884 Chemin des Eaux

21 avril 2019

BONNET Andrée Paulette Marie épouse
DUBOIS

8 Rue des Clots

27 avril 2019

LEJEUNE Gabrielle Denise Léa veuve FUCILI
Domaine du Château

03 mai 2019

BOUQUIN Patrick René
1134 Chemin des Sivassières

08 mai 2019

MORIN Yann Robert Yves
806 Chemin des Eaux

09 mai 2019

LEMARIE Solange Simone Juliette veuve
BARBEREAU

Domaine du Château

10 mai 2019

DORMOY Jacques Ferdinand Gustave
Domaine du Château

16 mai 2019

TROUILLER Marguerite Marcèle Lucienne,
veuve FROMENTON

Domaine du Château

27 mai 2019

LAQUET Henri Louis
1346 Route de Périon

agenda

prenez date !

MONTELEGER

FÊTE DE LA MUSIQUE

Jeudi 20 juin - 19h

Centre du Village

JUIN

- **Vendredi 14 juin 2019**
SOIRÉE BARBECUE
Bar O19
- **Jeudi 20 juin 2019**
FÊTE DE LA MUSIQUE
à partir de 19 h
- **Lundi 24 juin 2019**
SPORT SANTÉ - AGV
De 9 h à 17 h
- **Samedi 29 juin 2019**
SPECTACLE BAL
de 19 h à 22 h
Parc de Lorient
- **Samedi 29 juin 2019**
CONCERT 30^e ANNIVERSAIRE
CANTAVIOURE
à partir de 20 h 30
Espace CRISTAL – Portes-lès-Valence
- **Dimanche 30 juin 2019**
MATINÉE CRÉOLE
Bar O19

JUILLET

- **Mardi 2 juillet 2019**
PIZZA PARTY
Place de l'Ancien Moulin
à partir de 19 heures
- LES NUITS DE L'ORANGERIE
- **Mercredi 3 juillet 2019**
AXEL BAUER
- **Jeudi 4 juillet 2019**
DOOLIN
- **Vendredi 5 juillet 2019**
SOFIE REED et CHRIS BERGSON/ELLIS
HOOKS

- **Samedi 13 juillet 2019**
FEU D'ARTIFICE ET BAL
Parking de l'Ecole
à partir de 22 heures
- **Lundi 22 juillet 2019**
SOIRÉE PATRIMOINE SUR LE THEME
DE L'ÉCOLE
En collaboration avec le service
patrimoine Valence Romans AGGLO
à partir de 20 h 30

SEPTEMBRE

- **Vendredi 27, Samedi 28 et
Dimanche 29 septembre 2019**
LES VIRADES DE L'ESPOIR
« Vaincre la Mucoviscidose »
Au Parc de Lorient – de 9h à 17h

OCTOBRE

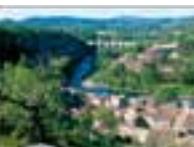
- **Octobre 2019**
SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE
Exposition
Espace Cathelin

NOVEMBRE

- **Jeudi 21 novembre 2019**
Soirée Beaujolais
Place Ancien Moulin
à partir de 19 h
- **Samedi 30 novembre 2019**
CONCOURS BELOTE CLUB
ESPERANCE
Espace CATHELIN
à partir de 20 h

Fêtons la fin de saison !

Une Journée SPORT SANTE



à Lou Capitelles à Voguë

lundi 24 juin

9h à 17h

Frais participation : 40€ + organisation du transport en BUS (environ 12 €)

Séance GV
Extérieure

Séance GV
Aéro Move

Marche
Active

Séance Gym
Oxygène

Séance GV
Body Zen

Cross
Training

Marche
Nordique

Pilates